

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec inc., édition 2024-2025, tenue le mardi, 8 juillet 2025 à 19h00 à la salle Mont St-Anne, à la Maison du Loisir et du Sport ainsi que sur la plateforme zoom.

Étaient présents:	- M. Yvon Provençal	CA FSQMQ
	- M. Rino Langelier	CA AQR
	- M. Étienne Pélissier	CA BAMQ
	- Mme Caroline Marcotte	CA FSQMQ
	- M. Stéphane Lussier	CA SQ
	- M. Marc Biron	CA SQ
	- M. Alain Pélissier	CA BAMQ
	- M. Michel Séguin	FSQMQ
	- Mme Marie-Michèle Trudel	FSQMQ

1. Arrivée des délégués

2. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue

M. Michel Séguin est heureux d'accueillir tous les représentants des commissions sectorielles et il donne la parole au Président de la Fédération pour qu'il souhaite la bienvenue et annonce l'ouverture de l'assemblée à 19h02

3. Vérification de la conformité de la convocation

Le directeur général fait part de l'article des règlements généraux relatif à l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions prévues. Il précise que, selon l'article, l'avis de convocation était bien accompagné de l'ordre du jour complet de la rencontre, du texte des résolutions à adopter, ainsi que de tous les autres documents requis, dont l'avis d'élection et le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Il déclare que la séance est officiellement ouverte.

M. Alain Pélissier propose l'adoption de la conformité de l'envoi de l'avis de convocation, lequel a été transmis 21 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, accompagné des documents requis, dont l'ordre du jour et l'avis d'élection.

La proposition est appuyée par M. Rino Langelier.

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.01

4. Vérification du quorum

Le directeur général se réfère à l'article 20 des règlements généraux de la corporation et confirme que l'assemblée a quorum.

5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M. Marc Biron propose que M. Michel Séguin agisse en tant que président d'assemblée et Mme Marie-Michèle Trudel agisse en tant que secrétaire.

Secondé par M. Stéphane Lussier.

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.02

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur général fait la lecture de l'ordre du jour et M. Rino Langelier le propose tel que présenté.

Secondé par M. Étienne Pélissier

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.03

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 2023-2024 tenue le 11 juillet 2024.

Mme Caroline Marcotte propose le procès-verbal tel que rédigé.

Secondé par M. Stéphane Lussier

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.04

8. Ratification des amendements aux règlements généraux

Aucune modification proposée.

9. Adoption politique intégrité

M. Michel Séguin présente la nouvelle politique à adopter.

M. Alain propose l'adoption de la nouvelle **Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité** qui entrera en vigueur à compter du 7 juin 2025.

CONSIDÉRANT QUE *La Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec* a adopté, le 20 mai 2025, en conformité avec les exigences de l'Énoncé ministériel en matière d'intégrité en contexte sportif et de loisir présenté par la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest, la « **POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ** », pour faire partie de ses règlements;

CONSIDÉRANT QUE la « **POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ** » comprend un mécanisme indépendant de traitement des plaintes;

CONSIDÉRANT QUE la Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports (Projet de loi 45), adoptée le 7 juin 2024, crée un organisme autonome et externe de traitement des plaintes propre au milieu du loisir et du sport désigné « Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport »;

CONSIDÉRANT QUE des dispositions de la *Loi* rendent certaines clauses de la « POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ » actuellement en vigueur, inapplicables, redondantes ou contraires à la nouvelle législation;

CONSIDÉRANT QU'en vertu des dispositions de la *Loi*, le « Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport » entre en fonction le 7 juin 2025;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la conformité à la *Loi* et éviter toute confusion ou conflit normatif pour ses membres, il est dans le meilleur intérêt de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec de retirer officiellement ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec désire par ailleurs réitérer son engagement envers toutes les personnes impliquées dans son milieu, à l'effet qu'aucune atteinte à leur intégrité ne sera tolérée;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU CE QUI SUIT :

QUE la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec abroge en totalité la « POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ » à compter du 7 juin 2025 ;

QUE tous les membres de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec soient rapidement informés de l'abrogation de la « POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ » » à compter du 7 juin 2025 ;

QUE tous les membres de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec soient rapidement informés de l'entrée en fonction du « Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport » » à compter du 7 juin 2025 ;

QUE la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec élabore et ajoute à ses règles internes une nouvelle politique d'intégrité énonçant sa position à l'égard du respect de l'intégrité dans son milieu, et que ladite politique soit accessible à toutes les personnes impliquées dans le milieu de manière à ce qu'elles en prennent connaissance et s'y conforment.

Secondé par M. Marc Biron
Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.05

10. Présentation du rapport annuel

Rapport du président

M. Yvon Provençal explique que les objectifs 2024-2025 ont été atteints : de nouvelles activités dans plusieurs régions, deux nouveaux administrateurs : M. Marc Biron et Mme Caroline Marcotte ainsi que la promotion de Mme Anne-Frédérique Bayard et le début de la planification pour la relève de M. Michel Séguin (DG).

Il précise que le Directeur général M. Michel Séguin termine sa dernière année à temps plein. Sa succession est en préparation.

Les priorités sont la découverte et l'initiation, tout en poursuivant la gestion de la récréation, compétition et haut niveau.

M. Provençal remercie aussi l'équipe permanente au bureau.

Pour l'orientation 2025-2026 : On continue !

Dans la promotion et le développement, la revitalisation, les activités d'initiation, le soutien aux clubs et la maximisation des dons à Placements Sports. M. Provençal termine en remerciant les présidents de secteurs et les administrateurs.

Rapport du directeur général

M. Michel Séguin est fier de constater que 2024-2025 a été une excellente année pour la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec, tant en découverte et initiation qu'au niveau des compétitions.

L'organisation a reçu 156 933 \$ en subvention et amassé 27 000 \$ en dons Placements Sports, et a investi plus de 150 000 \$ en développement pour la Balle au mur, le Racquetball et le Squash.

Il précise que Balle au mur Québec a tenu plusieurs activités et récolté 6 900 \$ en dons ; que l'AQR a maintenu son calendrier et amassé plus de 10 000 \$ avec le programme Placements Sports. Et que Squash Québec a profité de l'effet des Jeux de Los Angeles 2028, avec des programmes juniors et un championnat universitaire avec un taux de participation record à McGill.

M. Séguin tient à remercier chaleureusement le personnel, les bénévoles, ainsi que M. Rémi Tremblay et M. Yvon Provençal pour leur précieuse collaboration.

Rapports des commissions sectorielles

Balle au mur

M. Étienne Pélissier résume l'année 2024-2025 qui a été une autre belle année de renouvellement pour BAMQ. Du Championnat canadien de 4 murs à Québec aux cliniques pour les jeunes à Montréal, les initiatives se sont multipliées.

M. Pélissier remercie M. Donald Côté pour son travail à l'école Saint-Jean-Eudes, le Club de Wallball de Montréal et celui de Québec pour la qualité de leurs activités et de leurs événements.

M. Pélissier tient à saluer et remercier le personnel de la Fédération pour leur travail exceptionnel. Enfin, il lance que les finances sont solides, et il rappelle que les idées, les dons et l'implication des bénévoles demeurent essentiels à la mission.

Racquetball

M. Rino Langelier souligne qu'encore une fois cette année, il est fier du travail accompli par l'Association québécoise de racquetball. Les programmes et les événements ont repris un rythme presque normal, et nous demeurons la province la plus active au Canada.

Il précise que, grâce à nos bénévoles, clubs et partenaires, plus de 50 % de nos athlètes représentent les équipes nationales. Le soutien financier ainsi que les nombreuses compétitions organisées ici, au Québec, contribuent directement à leur succès.

Enfin, il mentionne que pour l'avenir, le défi demeure de maintenir et soutenir nos clubs, de conserver nos terrains et d'adapter nos programmes à leur réalité. M. Langelier remercie chaleureusement les bénévoles, les clubs, les partenaires, le conseil d'administration et le personnel de la Fédération pour leur soutien indéfectible.

Squash

M. Stéphane Lussier explique qu'encore cette année, il est heureux de voir que Squash Québec a progressé. L'annonce de l'entrée du squash aux Jeux olympiques de 2028 a créé un engouement que nous avons pu exploiter en multipliant les activités en région et en développant des programmes juniors.

Le Championnat canadien universitaire à McGill a battu des records de participation, et nos clubs continuent de bien performer. Il énumère les différents résultats des athlètes de squash. Il remercie les bénévoles, les clubs et l'équipe de la Fédération pour leur collaboration précieuse.

M. Alain Pélissier souligne le travail de M. Michel Séguin. Et il le remercie sincèrement pour ses années de service.

M. Rino Langelier propose l'adoption des rapports des commissions sectorielle, du Rapport du Président et du Rapport du Directeur général.

Secondé par M. Alain Pélissier

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.06

11. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur.

Le directeur général présente les états financiers consolidés au 31 mars 2025. Il résume les résultats du programme Placements Sports, des revenus et des dépenses de la Fédération.

Les délégués prennent connaissance des détails et se disent satisfaits de la situation financière de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec.

M. Étienne Pélissier propose de recevoir et d'entériner les états financiers 2024-2025 tels que déposés.

Secondé par Mme Caroline Marcotte

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.07

12. Nomination d'un vérificateur (auditeur indépendant)

M. Alain Pélissier propose la firme ASBL société de comptable professionnel agréé inc. pour le mandat de vérification de l'année 2025-2026.

Secondé par M. Marc Biron

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.08

13. Rapport du comité de mise en candidatures

M. Michel Séguin explique que le conseil d'administration est composé de 7 administrateurs :

3 provenant des commissions sectorielles :

- M. Étienne Pélissier (président de Balle au Mur Québec)
- M. Rino Langelier, (président de l'Association Québécoise de Racquetball)
- M. Stéphane Lussier (président de Squash Québec)

À qui se joignent 4 administrateurs qui sont élus :

M. Alain Pélissier, Mme Caroline Marcotte et M. Yvon Provençal, dont les mandats se terminent en 2026. En plus d'un poste en élection cette année.

Il mentionne avoir reçu une candidature de la part de M. Marc Biron.

Il explique que la candidature a été jugée conforme, les délais de transmission ayant été respectés, ainsi que les conditions d'éligibilité du candidat (bulletin de candidature, lettre de motivation incluant le profil de compétences et l'expérience en lien avec les activités de la Fédération des Sports à Quatre Murs du Québec).

14. Élections

Le directeur général agissant comme président d'élection affirme qu'il n'y aura pas de vote car il constate que le nombre de candidature est égal au nombre de poste à combler.

M. Marc Biron est donc élu par acclamation.

15. Nomination des officiers

Les administrateurs discutent des différentes options qui s'offrent à eux et conviennent de reporter la décision au prochain conseil d'administration.

16. Affaires nouvelles

Aucune.

17. Levée de l'Assemblée

M. Marc Biron propose la levée de l'assemblée à 19h50.

Secondé par M. Alain Pélissier

Accepté à l'unanimité

AGA FSQMQ 250708.09

Président

Secrétaire